

**FAITS SAILLANTS  
DU SONDAGE  
SOM-RVP SUR  
LA COPARENTALITÉ  
AUPRÈS DES  
PARENTS D'ENFANTS  
DE 0 À 2 ANS**

**COPARENTALITÉ ET PÉRINATALITÉ**



**Regroupement  
pour la Valorisation  
de la Paternité**



**Réseau des CRP**  
Centres de Ressources  
Périnatales du Québec

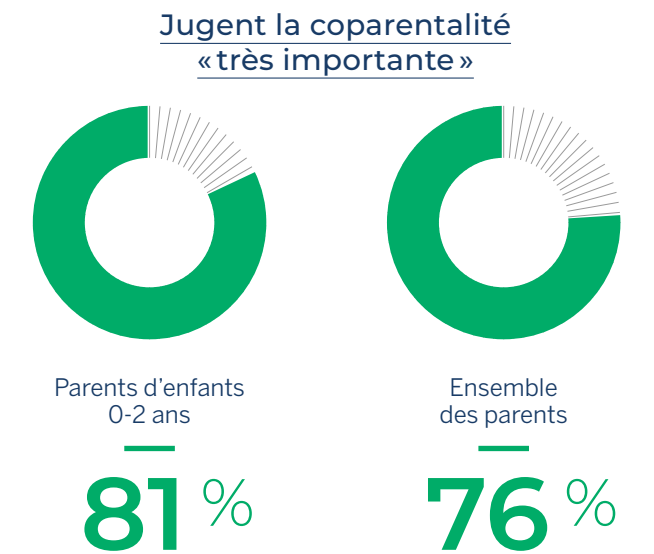


# COPARENTALITÉ ET PÉRINATALITÉ

Dans le cadre d'un partenariat avec le Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec (RCRPQ), le RVP a effectué une analyse des réponses données par les 485 parents d'enfants de 0 à 2 ans interrogés dans le cadre du grand sondage sur la coparentalité, dévoilé à l'occasion de la Semaine québécoise de la paternité 2020. Outre le tableau généralement positif de leurs pratiques coparentales, cette étude fait ressortir le portrait d'une génération plus sensible à la valorisation équivalente des rôles de père et de mère dans la société et plus exigeante envers les conditions sociétales qui favorisent cette valorisation. Quelques faits saillants.

## LA COPARENTALITÉ, UNE DIMENSION PARTICULIÈREMENT IMPORTANTE

Définie comme le fait de travailler en équipe pour prendre soin de leurs enfants, la coparentalité revêt d'entrée de jeu une importance toute particulière pour cette génération de jeunes parents. Les parents d'enfants de 0-2 ans lui accordent à 81 % la mention « très important », comparativement à 76 % pour l'ensemble des parents.



## DES PRATIQUES COPARENTALES JUGÉES GÉNÉRALEMENT SATISFAISANTES, MAIS MOINS EN CE QUI A TRAIT AU PARTAGE DES TÂCHES

À l'instar des autres parents interrogés, environ 85 % des parents d'enfants âgés entre 0 et 2 ans évaluent positivement leur situation à l'égard des divers éléments composant « les facettes de la coparentalité » pour trois des quatre dimensions sondées : la communication, la reconnaissance de l'autre et la cohérence parentale (proportion donnant une évaluation positive variant de 76 % à 88 % selon les éléments, avec une moyenne de 84 %). Les évaluations des pères et des mères sont généralement similaires et on trouve peu d'écart avec les parents d'enfants plus âgés. Fait intéressant, les parents d'enfants de 0 à 2 ans évaluent plus positivement que l'ensemble des parents le fait de se sentir respecté par l'autre (88 % vs 83 %).

La quatrième dimension, soit celle du partage des tâches, donne toutefois un portrait plus mitigé, le tiers des parents d'enfants de 0 à 2 ans (33 %) estimant que celui-ci n'est pas équitable. L'insatisfaction est significativement plus marquée chez les mères (40 %) que chez les pères (27 %) et ce, dans des proportions similaires que celles mesurées chez les parents ayant des enfants plus âgés.



Évaluation positive moyenne à l'égard de la communication, de la reconnaissance de l'autre et de la cohérence parentale

84 %



Évaluation positive à l'égard du partage des tâches

67 %



## DES PARENTS PLUS CRITIQUES ENVERS LES LOIS, RÉGLEMENTS, POLITIQUES PUBLIQUES ET NORMES SOCIALES QUI FAVORISENT LA VALORISATION ÉGALE DU RÔLE DE PÈRE ET DE MÈRE DANS LA SOCIÉTÉ

Outre l'évaluation de leurs propres pratiques coparentales, le sondage s'est intéressé aux conditions sociétales qui favorisent ces pratiques, notamment la conciliation famille-travail (CFT) et leur perception de la valorisation accordée aux rôles de père et de mère par divers acteurs de la société.

En ce qui a trait à la conciliation famille-travail, près des deux tiers (65 %) disent bénéficier de conditions qui favorisent la coparentalité, une proportion légèrement inférieure à celle mesurée chez l'ensemble des parents (69 %). C'est donc dire que pour le tiers des parents de nouveau-nés, la CFT demeure un obstacle à la participation pleine et entière des deux parents aux soins et à l'éducation des enfants, une proportion qui demeure hautement préoccupante.

Enfin, si une large proportion évalue positivement l'attitude des intervenants (69 %), éducateurs (75 %), professionnels de la santé (75 %) ainsi que celle de leur employeur (72 %) quant au fait d'accorder une valorisation égale au rôle de mère et de père, ils se montrent beaucoup plus critiques à l'endroit des lois, règlements, politiques publiques et normes sociales (seulement 45 % en font une évaluation positive), et ce, façon encore plus importante que l'ensemble des parents (54 %).



Bénéficiaire de conditions de CFT qui favorisent la coparentalité

65 %



Estiment que les lois, règlements, politiques publiques et normes sociales valorisent autant le rôle de père et de mère

45 %

**...pour le tiers des parents de nouveau-nés, la CFT demeure un obstacle à la participation pleine et entière des deux parents aux soins et à l'éducation des enfants, une proportion qui demeure hautement préoccupante.**

## LA PANDÉMIE, CATALYSEUR DE CHANGEMENTS POUR UNE COPARENTALITÉ PLUS ÉPANOUIE ?

Le sondage ayant été réalisé au cœur de la première vague de la COVID-19, au printemps 2020, des questions ont été posées afin de mesurer les répercussions des changements apportés par la pandémie dans le quotidien des familles sur leurs façons d'exercer leur coparentalité. À cet effet, les parents d'enfants de 0 à 2 ans se montrent encore plus touchés que l'ensemble des parents. Dans l'ensemble, 58 % indiquent que la pandémie a eu un impact (comparativement à 52 % pour l'ensemble des parents), et 45 % jugent cet impact positif (comparativement à 39 % pour l'ensemble). Ils soulignent encore plus fortement l'impact positif d'être davantage présents auprès des enfants (25 % vs 16 %), mais aussi un accroissement des tâches liées aux enfants (17 % vs 13 %). Cette situation rejaille encore plus positivement pour eux, comparativement à l'ensemble des parents, entre autres sur leur relation avec les enfants (55 % vs 47 %), leur compréhension de leurs besoins (54 % vs 41 %), le partage des tâches (38 % vs 28 %) et leur capacité à faire preuve d'empathie envers l'autre parent (37 % vs 29 %).

Fait à noter, près des trois quarts (73 %) estiment que ces changements à leur coparentalité seront durables, tandis qu'un peu plus du tiers (35 %, vs 29 % pour l'ensemble des parents) précisent qu'ils auront des attentes plus élevées envers les conditions sociétales qui favorisent la coparentalité.



La pandémie a eu un impact sur leur coparentalité

58 %



Les changements sont positifs

45 %



Les changements amènent des attentes plus élevées envers les conditions sociétales

35 %

**Dans l'ensemble, 58 % indiquent que la pandémie a eu un impact ... et 45 % jugent cet impact positif**

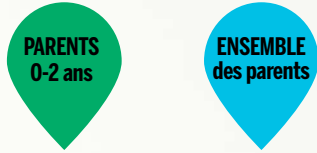


## MÉTHODOLOGIE

Avec l'appui de la firme SOM, un sondage en ligne a été réalisé entre le 22 mai et le 1<sup>er</sup> juin 2020 auprès de 2 115 parents d'enfants âgés de moins de 18 ans, résidant au Québec et pouvant s'exprimer en français ou en anglais. L'objectif principal de l'étude était de comprendre la réalité des pères et des mères à l'égard de différents aspects de leur vie familiale et de soutenir des initiatives visant à favoriser la qualité de leurs expériences parentales. Le sondage s'étant déroulé au moment où le Québec traverse la crise sanitaire, sociale et économique liée au coronavirus (COVID-19), le RVP souhaitait de plus connaître l'impact de cette crise sur la vie familiale des parents.

Dans le cadre d'un partenariat avec le Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec (RCRPQ), le RVP a effectué une analyse des réponses données par les 485 parents d'enfants de 0 à 2 ans interrogés dans le cadre de ce sondage, incluant 239 pères et 246 mères.

## RÉSULTATS DÉTAILLÉS



### IMPORTANCE DE LA COPARENTALITÉ

(% très important)

Important de faire équipe avec l'autre parent



### LA COMMUNICATION ENTRE LES COPARENTS

(% tout à fait + plutôt d'accord)

Se sent libre d'exprimer son point de vue



Se sent écouté par l'autre coparent



### LE PARTAGE DES TÂCHES

(% tout à fait + plutôt d'accord)

Le partage des tâches est équitable



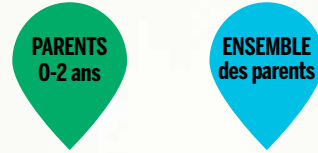
Vous offrez votre aide lorsque votre coparent semble débordé



Votre coparent vous offre son aide lorsque vous semblez débordé



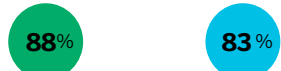
Le partage des tâches fait en sorte qu'il vous reste du temps pour vous



### LA RECONNAISSANCE DE L'AUTRE

(% tout à fait + plutôt d'accord)

Se sent respecté par l'autre



Se sent reconnu par l'autre



Est à l'aise d'exprimer son opinion



Le coparent reconnaît la complémentarité de ses forces



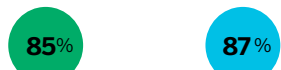
Fait confiance à l'autre coparent



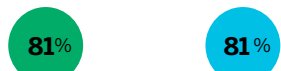
### LA COHÉRENCE PARENTALE

(% tout à fait + plutôt d'accord)

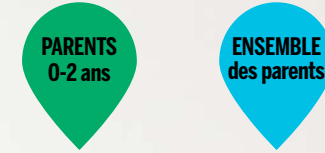
Le coparent le consulte pour toutes les décisions importantes



Le coparent reconnaît qu'il y a des zones grises et accorde une marge de manœuvre



Parviennent à s'entendre de façon satisfaisante lorsqu'un différend survient



### LES CONDITIONS SOCIÉTALES

(% tout à fait + plutôt d'accord)

Bénéficie de conditions de conciliation famille qui favorisent la coparentalité



Les lois, règlements, politiques publiques et normes sociales valorisent autant le rôle des pères que des mères



Mon employeur valorise autant le rôle des pères que des mères



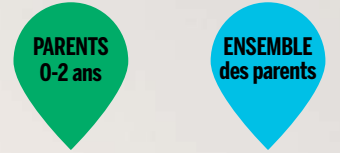
Les éducateurs ou enseignants valorisent autant le rôle des pères que des mères



Les professionnels de la santé valorisent autant le rôle des pères que des mères



Les intervenants des services aux familles valorisent autant le rôle des pères que des mères



### LA COVID-19 ET LA COPARENTALITÉ

La COVID-19 a eu un impact sur la façon d'exercer la coparentalité



Impact des changements : positif



Changements durables (en totalité ou en partie)





Regroupement  
pour la Valorisation  
de la Paternité



**Réseau des CRP**  
Centres de Ressources  
Périnatales du Québec